



Comment faire respecter un jugement d'Expropriation rendu

Par **Lio63**, le **24/04/2016** à **07:59**

Bonjour,

J'ai été exproprié il y a près de 10 ans d'un accès de garage, Après la rétrocession d'une partie de terrain en fin de travaux je n'ai rien accepté ni argent ni terrain puisque les expropriants n'ont pas respecté le jugement qui a été rendu, constats d'huissier à l'appui, j'attends qu'ils fassent ce qui a été dit

Croisement de 2 véhicules
Sortie en angle droit
des feux R24

Je voudrais savoir Comment faire respecter ce jugement rendu par l'expropriant?

Cordialement